

Avis de constitution

SOCIETE « POUSSEE IVOIRIENNE » en abrégé « PIVO »

Siège Abidjan Cocody – Angré Château, Lot 4714,
Ilot 357B

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 19/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « POUSSEE IVOIRIENNE » en
abrégé « PIVO »

Objet :

- La production végétale et animale
- La vente de produits agricoles
- Le transport logistique
- L'avitaillement maritime
- La transformation de produits d'origine végétale et animale
- L'import-export
- Le commerce général et le e-commerce
- La représentation d'entreprises ou de sociétés commerciales

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody – Angré Château, Lot 4714, Ilot 357B

Dirigeant(s) M KOUASSI LOUKOU ARMAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-06158 du 12/12/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75815/GTCA/RC/2025 du 12/12/2025

